

CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE PROVIDENCE



PLAN D'ACCESSIBILITÉ

2017-2018

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	2
DESCRIPTION DU CONSEIL.....	3
Mission et vision.....	3
Engagement.....	3
Les cinq valeurs du Conseil scolaire catholique Providence	4
GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ACCESSIBILITÉ	5
INITIATIVES CONCERNANT L'ÉLIMINATION D'OBSTACLES.....	6
Plan des programmes et services destinés à l'enfance en difficulté.....	6
Initiatives visant les immobilisations, les rénovations aux bâtiments existants, les nouvelles constructions, les équipements adaptés.....	7
Initiatives visant la documentation officielle du conseil	7
SOMMAIRE DE LA SITUATION ACTUELLE DES INSTALLATIONS.....	8
SOMMAIRE DES AMÉNAGEMENTS COMPLÉTÉS DANS LES ÉCOLES (Annexe 1)	10
COMMUNICATION DU PLAN	10
DEMANDE DE SERVICE RELATIF À L'ACCESSIBILITÉ.....	11
POLITIQUES ET PROCÉDURES ADMINISTRATIVES	12
ANNEXE I – SOMMAIRE DES AMÉNAGEMENTS COMPLÉTÉS.....	13

INTRODUCTION

La Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO) a pour but d'améliorer les possibilités offertes aux personnes handicapées et de prévoir leur participation à la détermination, à l'élimination et à la prévention des obstacles à leur pleine participation à la vie de la province. La LPHO exige entre autres que les conseils scolaires élaborent tous les ans un plan d'accessibilité pour rendre leurs politiques, pratiques, programmes, services et édifices plus accessibles aux personnes ayant des besoins particuliers.

Pour atteindre cet objectif, la Loi prévoit l'élaboration, la mise en œuvre et l'application de normes d'accessibilité auxquelles les organismes publics ou privés doivent se conformer lorsqu'elles s'appliquent. Par conséquent, le Conseil scolaire catholique Providence s'engage à améliorer de façon continue l'accès aux installations, aux politiques et procédures administratives, aux pratiques et aux services scolaires pour les élèves, le personnel, les parents ou tuteurs, tutrices, les bénévoles et les membres handicapés de la collectivité. C'est par l'entremise du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté (CCED) et du Groupe de travail sur l'accessibilité que le conseil veille à l'établissement d'un processus d'examen et de surveillance pour évaluer l'efficacité de la mise en œuvre des stratégies d'élimination et de prévention des obstacles identifiés.

Le conseil s'emploie à accroître de façon continue à l'amélioration de l'accessibilité à ses installations et aux services scolaires pour les élèves et le personnel ayant des besoins particuliers, à la participation des personnes ayant des besoins particuliers à l'élaboration et à l'examen de ses plans annuels d'accessibilité et à la prestation de services de qualité à tous les élèves, parents et membres de la collectivité ayant des besoins particuliers.

DESCRIPTION DU CONSEIL

Le Conseil scolaire catholique Providence sert les élèves répartis sur un territoire de plus de 28 819 km² qui englobe les régions de Windsor-Essex, Chatham-Kent, Lambton/Sarnia, London-Middlesex-Elgin, Woodstock/Oxford, Huron-Perth et Grey-Bruce. Notre vaste réseau de 23 écoles élémentaires et 7 écoles secondaires catholiques de langue française permet à plus de 9 900 élèves de se sentir membres d'une grande communauté scolaire catholique de langue française enthousiaste et de bénéficier d'une éducation de première qualité, dans un environnement d'apprentissage riche, équitable et inclusif.

Mission et vision

Préférant consolider les éléments de mission et de vision, le Conseil a adopté l'énoncé suivant:

Unies dans la langue et la foi, des écoles performantes, des communautés apprenantes.

Engagement

Afin de réaliser sa vision et mission, le Conseil scolaire catholique Providence s'engage à prendre les mesures suivantes :

- ✓ respecter sa politique quant à l'embauche d'un personnel catholique, francophone, compétent et accueillant;
- ✓ offrir à tout le personnel une formation professionnelle continue;
- ✓ offrir des programmes de qualité et améliorer les services de base dans toute la région afin de respecter les différences entre les communautés scolaires, grâce à un appui humain convenable et à un soutien technologique adapté aux besoins;
- ✓ fournir à chaque élève des occasions de développer un esprit d'appartenance à son école, à sa communauté scolaire catholique immédiate et à la grande famille du Conseil;
- ✓ reconnaître et valoriser le succès de ses élèves et de son personnel dans la promotion de la foi catholique, de la langue française et de l'excellence en éducation;
- ✓ rendre compte à sa clientèle, à ses contribuables et au gouvernement provincial du niveau d'atteinte de ses objectifs éducationnels, administratifs et financiers;
- ✓ appuyer chaque école comme entité administrative en accordant à chaque directeur et directrice d'école les moyens d'offrir des programmes et des services essentiels et équitables dans toute la région;
- ✓ agir comme « rassembleur » de toute la communauté francophone catholique de son district afin de favoriser le développement social et éducatif et de faciliter la création d'une identité francophone régionale.

Les cinq valeurs du Conseil scolaire catholique Providence

AMOUR « S'aimer les uns les autres »

Aimer chaque élève et chaque collègue, l'appuyer dans son cheminement, le valoriser et l'accompagner vers son plein épanouissement

Accueillir chaleureusement chaque élève et chaque collègue et faire preuve d'empathie, de sincérité et de compassion envers les autres, son milieu de travail et le Conseil

APPARTENANCE « S'engager dans son milieu de travail et sa communauté »

Insuffler les valeurs chrétiennes dans ses propos, ses attitudes et ses gestes au quotidien, dans son milieu de travail et dans la communauté

Promouvoir l'identité et la culture francophone en participant activement aux activités de son milieu de travail et de la communauté

EXCELLENCE « Définir les meilleures pratiques »

Mettre à profit l'ensemble de ses connaissances, de ses habiletés et de ses expériences pour se surpasser et s'épanouir personnellement dans son milieu de travail

Se montrer réceptif aux opinions, aux idées, aux valeurs et aux façons de faire des autres et s'investir pour accueillir le changement, s'y adapter et l'intégrer à son rôle au sein du Conseil

INTÉGRITÉ « Être professionnel »

Être loyal, fidèle, honnête, diplomate et de bonne foi envers les autres et démontrer de la cohérence entre la parole et l'action

Démontrer de la transparence et de l'authenticité, en pensées, en paroles et en actions, pour contribuer au maintien d'un milieu où règne la confiance, la collaboration et la communication

Inspirer son entourage par son savoir, son savoir-faire et son savoir-être

RESPECT « Respect de soi, d'autrui et de l'environnement »

Démontrer une écoute active et sincère envers les autres

Traiter son entourage avec justice, équité, objectivité et dignité et favoriser un milieu de travail accueillant et inclusif

Avoir de l'égard envers les autres en tenant compte de ses forces et de ses fragilités, de ses différences et de ses sensibilités, pour que chacun puisse être soi-même dans son originalité.

GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ACCESSIBILITÉ

Le Groupe de travail sur l'accessibilité a comme mandat :

- d'effectuer des recherches sur les obstacles pour les personnes handicapées dans les installations, les règlements, les politiques, les programmes, les méthodes et les services concernant l'ensemble du Conseil scolaire catholique Providence;
- de dresser la liste des installations, des règlements, des politiques, des programmes, des méthodes et des services qui constituent ou peuvent constituer des obstacles pour les personnes handicapées;
- de déterminer les obstacles à éliminer ou à prévenir l'année suivante;
- de décrire la façon d'éliminer ou de prévenir ces obstacles l'année suivante;
- de préparer un rapport sur ces activités.

Le Groupe de travail sur l'accessibilité est composé des membres suivants:

Membres du Groupe de travail	Service
Carolyn Bastien	Service des affaires
Carole Beaulieu	Éducation de l'enfance en difficulté
Joanne Lachance	Éducation de l'enfance en difficulté
François Brûlé	Installations
Daniel Bénéteau	Agent de santé et sécurité
Blaine Drouillard	Informatique
Jean Blanchette	Ressources matérielles

INITIATIVES CONCERNANT L'ÉLIMINATION D'OBSTACLES

Au cours des dernières années, il y a eu plusieurs initiatives visant à reconnaître, à éliminer et à prévenir des obstacles pour les personnes handicapées. Les initiatives sont présentées sous trois thèmes :

- plan des programmes et services destinés à l'enfance en difficulté;
- initiatives visant les immobilisations, les rénovations aux bâtiments existants, les nouvelles constructions, les équipements adaptés;
- initiatives visant la documentation officielle du Conseil.

Plan des programmes et services destinés à l'enfance en difficulté

Conformément au Règlement 306, les conseils scolaires sont tenus de préparer et d'approuver, annuellement, un rapport sur les programmes et services qu'ils offrent à l'enfance en difficulté et de le soumettre au ministère de l'Éducation de l'Ontario. L'un des objectifs du plan des programmes et services destinés à l'enfance en difficulté des conseils scolaires est d'informer le ministère de l'Éducation, les parents et la communauté des programmes et services offerts à l'enfance en difficulté. De plus, par l'entremise du CCED, le conseil s'assure d'identifier les besoins des élèves en difficulté et de formuler, par voie de recommandations au conseil, les demandes nécessaires pour répondre à ces besoins. Finalement, le conseil profitera de l'expertise à sa disposition et travaillera en collaboration avec le CCED pour rencontrer les exigences de la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario. Pour ce qui en est des initiatives visant les immobilisations, les rénovations aux bâtiments existants, les nouvelles constructions, les équipements adaptés, le Conseil s'assure de respecter les directives du ministère de l'Éducation de l'Ontario concernant l'achat d'équipements spécialisés. Les besoins en équipements spécialisés nécessaires et indispensables à l'apprentissage des élèves sont précisés lors des études de cas, des comités d'identification, de placement et de révision (CIPR) et des évaluations. Ils doivent également être confirmés et recommandés par un professionnel qualifié. Dans plusieurs écoles du conseil, on peut retrouver de l'équipement spécialisé.

En voici quelques exemples :

- analyseurs de parole;
- systèmes à modulation de fréquence (MF);
- dispositifs d'agrandissement des caractères pour élèves à basse vision;
- systèmes d'amplification;
- matériels et logiciels informatiques;
- pupitres ou tables de travail adaptés aux besoins particuliers;
- pupitres ou tables d'ordinateurs réglables;
- traducteurs vocaux de symboles ou de lettres;

- aides à la communication;
- tout autre matériel requis aux écoles pour l'usage personnel de certains élèves afin de les aider à suivre un programme d'études approuvé.

Initiatives visant les immobilisations, les rénovations aux bâtiments existants, les nouvelles constructions, les équipements adaptés

Le Conseil améliore l'accessibilité dans ces écoles de façon continue. Voici quelques exemples d'aménagements :

- des ouvre-portes électriques sur les portes extérieures et intérieures;
- des pentes et des rampes;
- des toilettes adaptées pour les élèves et le personnel;
- des monte-personnes et/ou des ascenseurs;
- des systèmes d'alarme visuels et sonores;
- des panneaux tactiles et à contraste élevé;
- des mains-courantes;
- des comptoirs administratifs adaptés;
- des aires de stationnements désignés.

Le conseil cherche à rendre toutes ses installations accessibles aux personnes souffrant d'une incapacité physique ou sensorielle. Beaucoup de progrès ont été faits afin d'atteindre cet objectif (Annexe 1 – Sommaire des aménagements complétés dans les écoles).

Les locaux administratifs et les écoles construites plus récemment comprennent déjà les installations requises et se conforment au Code du bâtiment de l'Ontario. Initiatives visant la documentation officielle du Conseil

Initiatives visant la documentation officielle du conseil

Le conseil facilite l'accès à sa documentation officielle en publiant les documents suivants, entre autres, sur le site Web du conseil :

- les politiques et les procédures administratives;
- les procès-verbaux et les ordres du jour des réunions du Conseil;
- les états financiers;
- le rapport annuel du directeur général;
- le cadre stratégique de conseil.

Ces documents sont disponibles aux membres du public en d'autres formats suite à une demande placée au conseil. Le conseil accorde beaucoup d'importance à la création d'un environnement accessible à toutes les personnes, quel que soit leur âge ou leur capacité.

Dans le cadre de sa planification concernant l'accessibilité, le conseil évaluera ses programmes, ses directives administratives et ses pratiques pour s'assurer d'une amélioration continue.

SOMMAIRE DE LA SITUATION ACTUELLE DES INSTALLATIONS

Depuis longtemps déjà et avant l'implantation du premier plan d'accessibilité, le conseil scolaire catholique Providence s'efforce de répondre aux besoins des élèves et du personnel qui ont divers handicaps, en acceptant les recommandations des professionnels des agences communautaires (ergothérapeutes, physiothérapeutes, orthophonistes, centre de réhabilitation, experts en mobilité) dans sa décision de leur fournir de l'équipement personnalisé. Le tableau suivant illustre la situation présente dans les écoles du conseil concernant l'accès de l'extérieur, les salles de toilettes, etc.

ÉCOLES	Ascenseur	Accès de l'extérieur/rampe	Accès secondaire de l'extérieur	Stationnement		Salle de toilettes accessibles aux fauteuils roulants			Mains courantes – escaliers (estrade)	Portes automatiques de l'extérieur	Salles de toilettes spécialisées pour personnes handicapées	
				Peint	Affiche	Toilettes	Lavabo	Accessoires			Avec équipement	Sans équipement
St-Antoine	s.o.	√	√	√	√	√				√		√
St-Ambroise	s.o.	√	√	√	√	√				√		
Ste-Marguerite-d'Youv.	s.o.	√	√	√	√	√				√	√	
St-Paul	s.o.	√		√	√	√				√	√	
Mgr-A.-Caron	√	√		√	√	√				√		√
Ste-Ursule	s.o.	√		√	√	√				√	√	
St-Jean-Baptiste	s.o.	√	√	√	√	√		√		√		
St-Michel	s.o.	√	√	√	√	√				√		√
Pavillon des Jeunes	s.o.	√	√	√	√	√				√		
Sec. L'Essor	√	√	√	√	√	√			√	√	√	
Georges P. Vanier	s.o.	√	√	√	√	√						√
Mgr-Jean-Noël	s.o.	√	√	√	√	√						
St-Edmond	s.o.	√		√	√	√				√	√	
Ste-Thérèse	√	√	√	√	√	√			√	√	√	
Sec. E. J. Lajeunesse	√	√	√	√	√	√				√		√
Ste-Catherine	s.o.	√	√	√	√	√				√		
St-Francis	s.o.	√	√	√	√					√		
Ste-Marie	s.o.	√	√	√	√	√				√		
St-Philippe	s.o.	√	√	√	√	√				√		
É. sec. de Pain Court	s.o.	√		√	√	√				√		
St-Thomas-d'Aquin	s.o.	√	√	√	√	√				√		√
Sec. St-François-Xavier	√	√	√	√	√	√				√		√
Frère-André	√	√		√	√	√				√		
Ste-Jeanne-d'Arc	s.o.	√	√	√	√	√				√		√
St-Jean-de-Brébeuf	s.o.	√		√	√	√				√		
Sec. Mgr-Bruyère	s.o.	√		√	√	√				√		
Ste-Marg.-Bourgeois	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√		
Sec. Notre-Dame	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√		
St-Dominique-Savio	s.o.	√		√	√	√				√		√
Bureau sat. de Chatham	s.o.	√	√	√	√	√				√		
Bureau sat. de London	s.o.	√	√	√	√	√				√		
Siège social	s.o.	√		√	√	√				√		
St-Jean-Marie-Vianney	s.o.	√		√	√							

SOMMAIRE DES AMÉNAGEMENTS COMPLÉTÉS DANS LES ÉCOLES (Annexe 1)

L'annexe 1 énumère les projets d'aménagements complétés dans les écoles au cours des dernières années.

COMMUNICATION DU PLAN

Des exemplaires de ce plan sont disponibles au siège social, aux bureaux satellites, au bureau de la direction et au site Web du Conseil. Sur demande, le rapport sera disponible sous format électronique.

Veillez noter que nous donnerons priorité aux écoles qui accueilleront, dans leur communauté scolaire, des personnes ayant des besoins particuliers.

CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE PROVIDENCE
7515, promenade Forest Glade, Windsor ONTARIO N8T 3P5

DEMANDE DE SERVICE RELATIF À L'ACCESSIBILITÉ

À NOTER : le formulaire dûment rempli doit être acheminé dans les plus brefs délais au surintendant des affaires au Conseil scolaire catholique Providence.

Nom de l'école :	Date de la demande :
-------------------------	-----------------------------

1. Description de l'obstacle à l'accessibilité :	
Est-ce :	À l'usage de l'administration :
Une réparation : <input type="checkbox"/>	
Une modification : <input type="checkbox"/>	
Une installation : <input type="checkbox"/>	

2. Description de l'obstacle à l'accessibilité :	
Est-ce :	À l'usage de l'administration :
Une réparation : <input type="checkbox"/>	
Une modification : <input type="checkbox"/>	
Une installation : <input type="checkbox"/>	

Signature du requérant

Date

POLITIQUES ET PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

Les politiques ainsi que les procédures administratives (voir liste ci-dessous) relatives à l'accessibilité sont disponibles au site Web du Csc Providence au www.cscprovidence.on.ca sous Conseil / Documents

- P – 8.008 Accessibilité des services pour les élèves ayant un handicap
- P – 9.007 Accessibilité des services pour les personnes ayant un handicap

- PA – 8.008.1 Utilisation d'un chien d'assistance par les élèves
- PA – 9.007.1 Utilisation d'appareils ou d'accessoires fonctionnels par les membres du public
- PA – 9.007.2 Utilisation d'un animal d'assistance par les membres du public
- PA – 9.007.3 Utilisation d'une personne de soutien par les membres du public
- PA – 9.007.4 Avis de perturbation des services
- PA – 9.007.5 Surveillance et rétroaction sur l'accessibilité des services à la clientèle

ANNEXE I – SOMMAIRE DES AMÉNAGEMENTS COMPLÉTÉS

- Installation de portes automatiques avec carte d'accès à l'école Sainte-Marie
- Installation de rubans antidérapants à l'école St-Francis
- Repeint l'équipement de jeu à l'école G. P. Vanier pour accommoder un élève avec une limitation visuelle
- Modifications à la salle de toilettes du 2^e étage à l'école Sainte-Thérèse
- Installation de portes automatiques à l'école Ste-Thérèse pour accommoder un élève en fauteuil roulant
- Transformer une salle de toilette en salle de toilette spécialisée à l'École secondaire de Pain-Court
- Déménager de l'équipement spécial pour accommoder un élève transféré de l'école Sainte-Thérèse à l'école l'Essor
- Installation de (3) portes automatiques pour accommoder un élève à l'école Mgr-Jean-Noël
- Installation de prises pour système FM dans le gymnase de l'École secondaire de Pain-Court
- Changer toutes les prises électriques dans la classe spéciale à l'école l'Essor
- Changer les vitres des présentoirs en plexi-verre et ajouter des films antireflets à l'école l'Essor
- Déménager de l'équipement d'éducation physique pour accommoder un élève transféré de l'école Sainte-Thérèse à l'école l'Essor
- Rénovation à une salle de toilette à l'école Sainte-Jeanne-d'Arc
- Installation d'un système d'alarme dans une salle de classe à l'école Notre-Dame
- Modifications à des fenêtres et armoires pour la sécurité d'un élève avec des besoins particuliers à l'école Notre-Dame
- Modifications à une porte du 2^e étage (près de l'ascenseur) à l'école l'Essor